

# LES DROITS D'AUTEUR DANS LE SPECTACLE VIVANT

## Objectifs :

- Connaître les grands principes du droit d'auteurs et les différentes catégories selon le type d'œuvres.
- Comprendre le principe des droits voisins.
- Connaître la réglementation d'utilisation de toute œuvre artistique et les obligations envers son auteur.
- Connaître le rôle des sociétés de perception et de répartition des droits.
- Connaître les enjeux des droits d'auteur dans un contrat avec des artistes, notamment le contrat de cession.
- Maîtriser les différentes démarches à effectuer avant l'accueil d'un spectacle ou concert.

## Intervenant

**Pascal Cabero**, formateur de l'unité Culture de l'Union Cépière Robert Monnier (31).

\*\*\*\*\*

**Samedi 14 janvier 2017**

Maison des consuls

57 grande rue de la ville - Luzech

9h30 à 17h

\*\*\*\*\*

## INFO +

Un guide pour les organisateurs occasionnels de spectacles est disponible gratuitement auprès de l'ADDA du Lot, du Parc naturel régional des Causses du Quercy et du PETR Grand Quercy. Ce guide aborde toutes les questions pratiques et juridiques pour accueillir un spectacle dans les meilleures conditions. Guide disponible sur simple demande ou téléchargeable sur les sites internet de l'ADDA et du PNRCQ.

## OBJECTIFS DES FORMATIONS

- Se former à la législation et la réglementation du secteur culturel.
- Partager collectivement les besoins en termes de structuration et de professionnalisation.
- Acquérir des compétences spécifiques au champ culturel et artistique.
- S'adapter aux évolutions du secteur culturel et associatif.
- Mieux maîtriser les enjeux de la coopération, de la mutualisation et des relations contractuelles

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

ADDA DU LOT  
115 rue de l'Île - 46000 CAHORS  
T. 05 65 20 60 30  
asmiloche@adda-lot.com  
www.adda-lot.com

## TARIFS

10 € pour une formation  
forfait 4 formations : 30 €  
Formation limitée à 12 personnes

\*\*\*\*\*



**ADDA**  
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS

L'ADDA est l'outil culturel du Département du Lot pour le développement du spectacle vivant

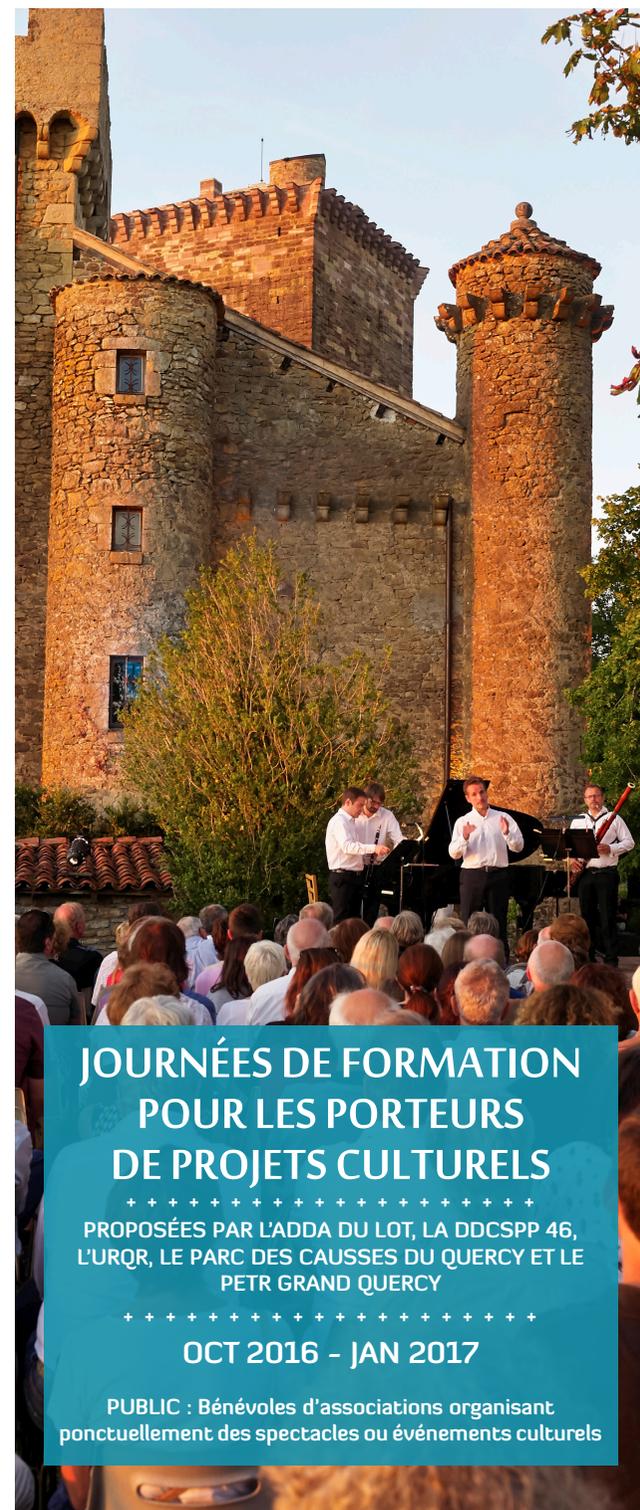
Ces formations sont réalisées grâce au Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) et de la DRAC Occitanie



Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
**GRAND QUERCY**  
125 rue des Thèmes  
46000 CAHORS



CREATION GRAPHIQUE : SEBASTIEN SULESSES - WWW.MADMONDAY.FR - 2013 | CREDIT PHOTO : © NELY BLAVA / DPT46 | SNET 32107658600047 | LICENCES 2-1059346 / 3-1059347 | NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



## JOURNÉES DE FORMATION POUR LES PORTEURS DE PROJETS CULTURELS

\*\*\*\*\*  
PROPOSÉES PAR L'ADDA DU LOT, LA DDCSPP 46,  
L'URQR, LE PARC DES CAUSSES DU QUERCY ET LE  
PETR GRAND QUERCY

\*\*\*\*\*

OCT 2016 - JAN 2017

PUBLIC : Bénévoles d'associations organisant ponctuellement des spectacles ou événements culturels

## CONCEVOIR SON BUDGET PRÉVISIONNEL, OUTIL POUR LA RECHERCHE DE FINANCEMENT

### Objectifs :

- Connaître les éléments constitutifs d'un budget prévisionnel (à partir du modèle présent dans les documents CERFA).
- Elaborer le budget prévisionnel d'une action ponctuelle et celui de fonctionnement annuel d'une association.
- Valoriser les contributions volontaires en nature (notamment du bénévolat).
- Savoir se référer au plan comptable associatif.
- Connaître l'existence des autres outils de gestion : plan trésorerie, compte de résultat, bilan... et leur complémentarité avec le budget prévisionnel.
- Savoir se servir du budget comme base de travail pour préciser son projet et affiner ses recherches de financement.

### Intervenante

**Françoise Longeard-Sanyas**, intervenante de l'association « Passages », formatrice de l'unité Culture de l'Union Cépière Robert Monnier (31).

\*\*\*\*\*  
**Samedi 15 octobre 2016**

salle de la mairie  
 Labastide-Murat  
**9h30 à 17h**

\*\*\*\*\*

— INFO + —

Allez plus loin

DDCSPP : [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)  
 PNR : [www.parc-causses-du-quercy.org](http://www.parc-causses-du-quercy.org)  
 URQR : [urqr.org](http://urqr.org)  
 ADDA du Lot : [www.adda-lot.com](http://www.adda-lot.com)

## ENCADREMENT ET MOBILISATION DES BÉNÉVOLES

### Objectifs :

#### Gestion et cadre juridique du bénévolat

- Connaître le cadre juridique qui encadre les activités des bénévoles, ce que cela implique en terme de responsabilité.
- Connaître les différents types de bénévolat, les différents modèles de gouvernance, la différence avec le volontariat et le mécénat de compétence.
- Savoir valoriser dans les budgets et dossiers de l'association la part de bénévolat, mesurer son impact sur le projet.
- Connaître les limites du bénévolat.
- Evoquer la reconnaissance du bénévolat.

#### Encadrement et mobilisation

- Comprendre les ressorts de la motivation bénévole.
- Disposer d'outils et de méthodes pour : attirer, mobiliser, encadrer, appuyer, animer et anticiper les renouvellements ou les nouveaux besoins.
- Savoir évaluer ces ressources dans son projet.
- Savoir où s'adresser pour des ressources sur le bénévolat.
- Savoir communiquer avec les bénévoles / entre bénévoles.

### Intervenant

**Rémi Faure**, conseiller en ingénierie culturelle et formateur à Permanent Production (19).

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*  
**Samedis 5 et 26 novembre 2016**

*les deux jours sont indissociables*  
 Communauté de communes Quercy Bouriane  
 96 av. Gambetta - Gourdon  
**9h30 à 17h**

\*\*\*\*\*

— INFO + —

4 nov à 9h30 à Villefranche de Rouergue, (locaux de l'URQR) : «les p'tits déjeuners» sur le thème «mobiliser, recruter, pérenniser le bénévolat dans son association.» T 05 65 81 26 64

## LA FISCALITÉ D'UNE ASSOCIATION

### Objectifs :

- Connaître le cadre définissant le régime fiscal d'une association
- Connaître les impôts desquels une association peut être redevable, et leur mécanisme de calcul (locaux, commerciaux, TVA).
- Définir les critères d'exercice d'une activité non-lucrative.
- Comprendre le terme d'Organisme d'Intérêt Général et les règles afférentes (dons, reçus fiscaux, rescrit fiscal...)

### Intervenant

**Bernard Amade**, coordonateur de l'unité Culture de l'Union Cépière Robert Monnier (31).

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*  
**Samedi 10 décembre 2016**

salle RDV des jeunes,  
 rez de chaussée Maison communautaire  
 43 cami del mouli – Lalbenque  
**9h30 à 17h**

\*\*\*\*\*

— INFO + —

Toutes ces formations incluent un volet théorique et un volet pratique qui permettront une mise en situation concrète de chaque thématique.